

L'UOCD et l'ITMD ont le plaisir de vous inviter à participer à un événement exceptionnel pour débattre avec :

M. Laurent Berger, Secrétaire général de la CFDT.

le mardi 14 décembre prochain, de 18h à 20h.

Comment concilier qualité du travail, santé des personnes et performance ?

Le point de vue d'un syndicaliste

L'intervention durera 40' suivi d'un débat avec les participant.e.s.

Évènement organisé en mode hybride

. **Je m'inscris pour participer en présentiel**, rencontrer et débattre directement avec Laurent Berger (Lieu : AgroParisTech, 19 avenue du Maine - 75015 Paris). **Attention, nombre de places limité : uniquement sur invitation personnelle.**

. **Je m'inscris pour participer à distance**. Vous recevrez les informations d'accès quelques jours avant l'évènement.

Évènement co-organisé par UOCD et l'ITMD, Institut du Travail et du Management Durable

Laurent Berger et la CFDT, portent depuis plusieurs années un nouveau regard sur la question du travail, enfouie pendant des décennies sous le thème de l'emploi. En 2016, la grande enquête « Parlons Travail » lancée par la CFDT auprès de 200 000 salariés montre que le travail, c'est d'abord une fierté, celle de pouvoir bien faire son travail. Que pour 75% des salariés c'est un plaisir, celui d'exercer un savoir-faire, une compétence professionnelle que l'on a forgée à force d'apprentissages, d'expériences, d'échanges et d'interactions. Et que c'est un lieu de relations humaines inestimable, un opérateur de santé.

Alors, pourquoi personne (ou presque) n'en parle ? Alors que le travail est le sujet de conversation n°1 autour de toutes les machines à café de France et de Navarre ? Cette absence de la question de la qualité du travail dans le débat public est une véritable énigme dans ce pays, tant elle semble n'intéresser ni les dirigeants politiques, ni ceux des grandes entreprises.

Traditionnellement, les organisations syndicales de salariés - dont la CFDT - essaient de partager l'idée que le travail ce n'est pas un coût, mais que c'est la ressource la plus précieuse de l'entreprise, le vecteur de l'innovation, de la création, de la performance.

L'énigme, c'est que la question de la qualité du travail (qui n'est pas la qualité de vie au travail) soit si peu débattue sur les lieux de travail. Comme si elle n'intéressait que peu les chefs d'entreprise. Comme s'il n'y avait pas de **liens entre qualité du travail et performance**. Mais un travail de qualité, cela se coproduit.

Les chefs d'entreprise, en particulier des TPE et PME, sont pourtant confrontés pour la plupart à un énorme sujet, dont ils parlent de moins en moins à mots couverts : « on ne trouve pas ». D'innombrables entreprises sont en recherche de salariés pouvant **bien faire le travail** qu'il y a à faire, travail qui ne manque pas.

L'UODC, comme l'ITMD - l'association qui co-organise cet événement exceptionnel avec elle - portent que la qualité du travail peut être source à **la fois de santé, de développement des personnes et de performance**.

Alors, pourquoi inviter Laurent Berger aujourd'hui ? Parce que certes nous connaissons son intérêt personnel, presque viscéral au sujet. Mais nous aimerions qu'il nous éclaire, qu'il débatte avec nous de pistes concrètes d'action. Comment faire pour que dans des dizaines de milliers d'entreprises, **le sujet du travail et de sa qualité devienne un vrai sujet**.

Personne n'est d'accord sur ce qu'est un travail de qualité, à commencer par les professionnels et les salariés entre eux ? Raison de plus pour s'en emparer, ou bonne raison pour rester assez prudent sur le sujet ? Dans un pays où traditionnellement le délégué syndical est celui qui sait, ce n'est pas forcément facile d'être celui qui organise et promeut le débat ? Un bon salaire, tout le monde sait ce que c'est. **Pouvoir faire un travail de qualité, c'est un sujet de bonne dispute** dirait Yves Clot : entre salariés, entre salariés et direction.

L'UODC et l'ITMD sont très heureuses de vous inviter à participer à cet événement exceptionnel avec Laurent Berger, que nous remercions de nous honorer de sa présence.

La question est centrale, l'invité est l'un des plus pertinents pour l'évoquer sérieusement dans notre pays : la soirée promet !

Jean Besançon ,
Directeur de l'UODC

Jean-Pierre Zana ,
Président de l'ITMD

L'intervenant :

En 1996, [Laurent Berger](#) devient permanent à l'union locale CFDT de Saint-Nazaire dans laquelle il travaille sur les problématiques d'emploi et sur la place des jeunes à la CFDT.

En 2003, il est élu secrétaire général de l'union régionale CFDT des Pays de la Loire et intègre le Bureau national de la CFDT. Il est élu à la Commission exécutive confédérale, instance dirigeante de la CFDT, le 17 juin 2009 et prend en charge le dossier TPE-PME et la résolution générale dont il a été rapporteur au congrès de Tours en juin 2010.

Après juin 2010, les responsabilités de Laurent Berger couvrent les questions d'emploi, de sécurisation des parcours professionnels et d'insertion. À ce titre, il est le négociateur de la CFDT à l'assurance chômage et sur l'emploi des jeunes. Il est nommé secrétaire général adjoint de la CFDT le 21 mars 2012 et coordonne l'action revendicative de la CFDT. Il est alors responsable d'un chantier sur l'évolution du fonctionnement de la CFDT dont le but est de développer la proximité avec les salariés.

Après la démission de François Chérèque, Laurent Berger est élu secrétaire général, par le bureau national de la CFDT, le 28 novembre 2012. Il est ensuite réélu en 2014 et 2018.

Sous sa mandature, la CFDT devient le premier syndicat aux élections professionnelles dans le privé (2017) mais garde sa place de seconde organisation à la suite des élections professionnelles dans la fonction publique (2018). En décembre 2018 la CFDT devient le premier syndicat en France, public et privé confondu.

Laurent Berger préside également depuis mai 2019 la Confédération européenne des syndicats.

Il est l'auteur de « [Quelle société veut-on ? Dialogue avec Denis Lafay](#) » (éditions de L'Aube, sept. 2021) et publie également, en mai 2018,

« [Au boulot ! Manifeste pour le travail](#) » (éditions de L'Aube).

Au sujet de la CFDT :

Avec 621 274 adhérents et plus de 1 100 syndicats, [la CFDT](#) est implantée dans tous les secteurs d'activité, dans les grandes comme dans les petites et moyennes entreprises. Les deux tiers de ses adhérents sont issus du secteur privé, un tiers des fonctions publiques. La moitié de ses adhérents (50,2%) sont des femmes.

La confédération CFDT représente les intérêts des adhérents au niveau national. Elle met en œuvre les grandes orientations de la CFDT décidées en congrès. Elle impulse et coordonne les actions au niveau national. Elle négocie les accords interprofessionnels.

Elle représente les adhérents auprès des pouvoirs publics et des organisations nationales et internationales.

Sur le plan international, elle est adhérente à la Confédération Européenne des Syndicats (CES) et à la Confédération Syndicale Internationale (CSI).

Au sujet de l'ITMD :

L'Institut du Travail et du Management Durable ([ITMD](#)) rassemble des personnes et des institutions portant ensemble la conviction qu'il reste beaucoup à comprendre, à inventer et à agir concrètement pour améliorer la qualité du travail des salariés et des travailleurs indépendants.

Ces personnes et institutions se retrouvent au sein de 5 collèges (Dirigeants, Syndicalistes, Chercheurs, Consultants, Partenaires), ce qui donne aux travaux de l'ITMD une singularité et une richesse liées aux échanges et confrontations entre ces acteurs aux statuts très différents.

La vision de l'ITMD est de se positionner comme l'organisme francophone de référence, générateur d'idées, de démarches et de pratiques, plaçant le travail et sa qualité au cœur du débat de société et de l'efficacité sociale et économique de l'entreprise et des autres organisations.